

Publication éditée par la Mairie de Villevaudé – 27, rue Charles de Gaulle

Tel.: 01.60.26.20.19 - FAX.: 01.60.26.51.08

N°14 - AUTOMNE 2010

http://www.villevaude.fr commune@villevaude.fr



PARCE QU'UNE VILLE SÛRE EST UNE VILLE AGRÉABLE

A près avoir acquis un nouveau véhicule de Police sérigraphié et recruté un responsable, notre police rurale est devenue une véritable Police Municipale afin de renforcer la prévention et la sécurité urbaine. C'est un travail au quotidien mené par une équipe de trois agents, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

La Police Municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. À ce titre, elle assure des missions préventives et répressives conférées par les pouvoirs de police du Maire. Elle est chargée d'exécuter des missions de police administrative mais également des missions de police judiciaire.

Les policiers municipaux jouent un rôle de premier plan dans la régulation et la lutte contre les désordres urbains quotidiens (prévention routière, respect du code de l'environnement, lutte contre les nuisances sonores, les infractions routières, la délin-

SOMMAIRE Police municipale 1 Infos municipales 2-3 Sortie du CCAS 3 L'école 4 Fête du Village 5 Photos 6 Visite de Guy Gilbert 7 Associations 8



quance, les incivilités, le vandalisme...).

La Police Municipale est avant tout une police de proximité et a pour vocation de servir les administrés, alors n'hésitez pas à contacter les agents et à leur faire part de toutes anomalies ou faits suspects.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le columbarium de 5 places est maintenant terminé au cimetière.

L'espace cinéraire sera aménagé avec fleurissement et gazon dès que la saison le permettra.

Une case de columbarium pour 10 ans : 200 euros

Une case de columbarium pour 30 ans : 500 euros



ENTRETIEN DE L'ÉCOLE

Le décapage de l'école a eu lieu du 5 au 16 juillet par les Atsem et les Adjoints techniques de la commune.

Les locaux, le matériel pédagogique et les jouets ont été nettoyé de fond en comble pour que nos jeunes écoliers trouvent à la rentrée une école toute propre.

Un grand merci à : Marie-Jo BONETTI, Marie-Jo CHEVRET, Françoise GERARD, Elisabeth LE COR, Jessyca LE GALLO, Brigitte MARONNAT, Dominique MICHELINI, Alice NOURRY, Isabelle ROYER, Aurélie SOWDEN et Martine UYTTRAEGE.

TRANSPORTS

Lors des travaux d'aménagement de la rue Van Wyngène à Courtry, il a été décidé de reporter l'arrêt existant en face du Collège Maria Callas à l'emplacement de l'arrêt Claude Debussy (au niveau du 81 rue Charles Van Wyngène).

Par conséquent, à compter du 4 novembre 2010, les collégiens prenant la ligne D pour retourner sur Villevaudé devront attendre leur bus à ce nouvel arrêt.

INFRACTIONS À L'URBANISME

La municipalité voit aboutir, depuis quelques mois, des procédures juridiques liées en majorité aux infractions à l'urbanisme. En effet, le Procureur de la République du tribunal de Meaux, nommé l'année dernière, a repris l'ensemble des procès-verbaux des communes qui étaient en attente de traitement depuis parfois plusieurs années. La commune de VILLEVAUDE devrait ainsi être à nouveau convoquée par le Tribunal dans d'autres affaires datant d'au moins quatre ans.

CCAS

Les personnes de plus de 70 ans bénéficiant des bons de chauffage doivent obligatoirement déposer un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) en Mairie pour pouvoir être réglés par le Trésor Public.

URBANISME

Nous vous informons que des panneaux communication de concernant le futur Plan Local d'Urbanisme seront consultables aux heures d'ouverture de la mairie, à partir du 2 novembre et jusqu'au 31 décembre 2010. Ces panneaux ont pour but d'expliquer la démarche de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

SORTIE DU CCAS



10h15, ce jeudi 14 octobre, tous nos futurs matelots avaient bravé le froid matinal et attendaient sur le parking des Merisiers le car qui nous conduirait à Issyles-Moulineaux pour embarquer sur l'Ivoire.

Arrivés avec 30 mn de retard, le commandant nous attendait patiemment et nous souhaita chaleureusement la bienvenue à bord. Quelques instants plus tard notre navire glissait sans bruit sur la Seine à la découverte des merveilles architecturales de la capitale.

De pont en pont nous avons découvert pour certains, ou redécouvert pour d'autres, le charme et la beauté de Paris vu de la Seine sous un soleil radieux en dégustant les différents plats apportés par un équipage fort aimable

et attentif.

Nos matelots s'étaient regroupés par table de huit, appréciant sans aucun doute la douce alchimie de la croisière et d'un bon déjeuner. Au menu:

Pressé de foie gras Aiguillettes de dorade Deauville

Fin de la croisière vers 15h30 et retour à Villevaudé vers 17 heures.

Les matelots semblaient ravis de leur sortie et seraient partant pour un autre embarquement.



FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'INTERNAT D'EXCELLENCE DE SOURDUN MERCREDI 13 OCTOBRE

André Chopelin, Patricia Skorupski et Yvette Godefroy ont participé mercredi 13 octobre au 10ème Forum départemental des correspondants Sécurité Routière de l'Education Nationale qui s'est déroulé à l'Internat d'Excellence de Sourdun à l'initiative de Jean-Michel Drevet, préfet de Seine-et-Marne et de Jacques Marchal, Inspecteur d'Académie.

La matinée s'est ouverte par des ateliers pédagogiques au cours desquels ils ont pu rencontrer les représentants de différents partenaires oeuvrant pour l'amélioration des conduites routières : l'association de la Prévention Routière, le Centaure d'Île-de-France, l'Agence ECF pour l'éco-conduite, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, l'association Communes en Route pour la Vie, la cellule EPS et Sécurité Routière de l'Inspection Académique.



Ces rencontres ont été suivies d'une table ronde sur la sécurité routière et les conduites addictives qui a vu les interventions de Monsieur Marchal, Madame Lefèvre de l'ANPAA 77, Madame Fassi de l'INSERM, Monsieur Paradeis de la Prévention Routière et Monsieur Ronssin sous-préfet de Fontainebleau.

Les débats ont commencé par le triste constat que les accidents de la route étaient à l'origine de 40% des décès des jeunes (rapport du HCSP de 2004). Le problème des accidents de la route est aujourd'hui devenu un problème de santé publique de par ses conséquences humaines.

De nombreux plans de lutte contre la violence routière et les conduites addictives se sont succédés depuis plusieurs années.

Tous s'accordent à dire aujourd'hui que c'est la conjugaison des efforts de toutes les actions de prévention qui pourra favoriser l'émergence chez l'ensemble des citoyens d'une véritable culture de l'éducation routière.

Le milieu scolaire joue évidemment un grand rôle dans cette éducation, même s'il est illusoire de penser qu'il peut à lui seul régler tous les problèmes.

La matinée s'est achevée par la remise des prix pour le concours d'affiches sur les comportements à risques dont le premier a été décerné à la classe de CM2 de l'école Ivan Peychès. Patricia Skorupski en a profité pour remercier tous les partenaires qui aident à la réalisation des projets sécurité routière à l'école de Villevaudé et qui ont en particulier participé à la journée du 15 mai dernier, notamment : les parents d'élèves, la Municipalité, la police rurale, l'association Loisirs Jeunes, la CRS 4 de Pomponne, les Pompiers de Claye-Souilly, La Fédération Française des Motards en Colère, la Croix-Rouge Française, la Ligue contre la Violence Routière, le Conseil Général, l'Inspection départementale, les entreprises et associations locales. Un chèque de 200 € a été remis à l'école qui poursuivra encore cette année une sensibilisation aux dangers de la route.



LA FÊTE DU VILLAGE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SOLEIL!



Concours de pétanque

Comme l'an passé, deux jeux sont dédiés aux enfants (le parcours Western pour les 5/10ans et Froggy pour les 2/4ans). Une nouveauté : le baby foot humain qui permet aux enfants comme aux parents de se défier pendant 8 minutes.

Vers 10 heures : toutes les associations ont pris place à leur stand dans la salle des Merisiers. Un petit déjeuner leur est offert et les échanges sur cette belle journée qui s'annonce vont bon train... C'est en effet sous un soleil radieux que la 2ème édition de la Fête du Village, associée au Forum des Associations, a eu lieu.

Le 11 septembre 2010, dès 7h30, l'Agence Prest Agency aidés par les agents communaux, qui ont œuvré à la réussite de cette fête dès le vendredi, s'affèrent pour préparer l'évènement.

Très vite les structures gonflables prennent forme sur l'esplanade derrière la salle des Merisiers.



Démonstration de judo

11 heures : les festivités démarrent avec les tournois de Pétanque et de Ping-Pong.

La journée sera ensuite ponctuée de plusieurs animations, présentées par les adhérents des différentes associations : judo, danse, fitness, tennis...

Grâce à la présence du Petit Bordeaux et de Pizza Casanova, les participants et visiteurs ont pu facilement se restaurer.



Démonstration de tennis

Nous tenons une fois encore remercier la participation de tous (associations, commerçants, élus agents communaux), car sans vous ce rendez-vous ne pourrait pas avoir lieu. Alors à l'année prochaine!



Delphine Limousin, nouvelle directrice de l'école, sonnant la rentrée en classe



Parcours Western



Rentrée 2010 à l'école Ivan Peychès



Démonstration de danse



Démonstration de fitness



André Chopelin répondant aux questions des CM2

VISITE DE GUY GILBERT A VILLEVAUDE

Le prêtre Guy Gilbert est venu dimanche matin célébrer un office religieux, bénir les animaux et tenir une conférence sur sa mission d'éducateur auprès des jeunes en difficulté...



Environ 300 personnes étaient rassemblées sur l'esplanade des Merisiers pour la cérémonie organisée par le père Georges Verger et la communauté chrétienne de Bois Fleuri-Le Pin-Villevaudé, en présence de Michèle Pélabère, conseillère générale, André Chopelin, maire de la commune et Jean-Paul Pasco-Labarre, maire du Pin. De retour d'un voyage de Bruxelles, le «Prêtre des loubards», comme l'ont surnommé les médias, a une fois encore captivé l'assistance par son humour, son franc-parler et son tutoiement systématique, toujours surprenants chez un représentant de l'ordre ecclésiastique.

A la fin de son homélie, sacrifiant à une ancienne tradition rurale, Guy Gilbert a procédé à la bénédiction urbi et orbi des animaux que leurs maîtres avaient emmenés : chiens, chats, lapins, oiseaux... et même une trentaine d'escargots!

Pour Guy Gilbert, l'homme et l'animal entretiennent un lien magique. L'animal est un être sur lequel on peut toujours compter. Certes, il faut le nourrir, le soigner, le caresser, mais cette relation affective est le meilleur remède contre la violence et la meilleure base pour renouer avec la société quand cette dernière a été rejetée par le jeune délinquant. « Des jeunes qui ont vécu des enfances insupportables sont capables de gestes d'une infinie douceur. Ces bêtes sont capables d'apaiser leur angoisse indicible. Face à la violence de certains jeunes, j'imagine parfois avoir un lion pour leur apprendre à canaliser leur agressivité! Ce n'est qu'un rêve, car je ne sais lequel, finalement, dévorerait l'autre » déclare le prêtre-éducateur.

A 15 h, pour la conférence dans la salle des Merisiers sur son travail d'éducateur qu'il exerce depuis maintenant 46 ans, Guy Gilbert avait quitté la chasuble pour retrouver ses santiags et son inséparable perfecto noir, celui offert par Nicolas Sarkozy à la suite de son voyage au Vatican en décembre 2007. Mais l'homme, décoré de la Légion d'honneur en 2005, a beaucoup trop de personnalité pour se laisser impressionner.

Lui qui connaît l'importance et le poids de mots, parle lentement avec une voix grave et pénétrante lorsqu'il commente les images de son diaporama relatant ses débuts, son quotidien avec les loubards dans les rues de Paris et sa « bergerie de Faucon », une ruine achetée en 1979 dans les Alpes-de-Haute-Provence. Avec une petite équipe d'éducateurs, il en fera un lieu d'accueil pour les jeunes en difficulté, un endroit où la discipline découle du respect collectif et où chacun doit travailler pour payer son écot.

« Toi qui a détruit, tu vas maintenant apprendre à bâtir » dira Guy Gilbert à tous ces jeunes en souffrance.

Le travail manuel et la compagnie des animaux aideront ses pensionnaires à se réinsérer petit à petit. « Je n'ai aucun échec car tous ces jeunes sont en manque d'amour et il suffit de prendre le temps de leur en donner. Il ne faut jamais oublier qu'en chacun d'eux il y a un être de lumière ».

A quelqu'un dans l'assistance qui s'étonne de l'absence de jeunes filles dans son centre d'accueil, Guy Gilbert répond qu'il est opposé à la mixité car elle est source de problème, ce qui n'empêche nullement les garçons d'en rencontrer et vice et versa. L'éducateur n'a pas manqué de saluer son équipe composée de 20 personnes (« Merci à ceux qui m'aident à être ce que je suis »); avant d'effectuer une nouvelle séance de dédicaces de ses livres.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

Du nouveau à la bibliothèque de la Roseraie : la Marmothèque !

Une fois par mois, la bibliothèque accueille les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents. On se réunit autour d'un petit goûter, on écoute une histoire ...

Nos tout-petits peuvent ainsi se familiariser avec les livres et la bibliothèque, c'est aussi une occasion pour les parents de se rencontrer, discuter, partager ...

Les prochaines rencontres Marmothèque auront lieu : mardi 9 novembre, mardi 7 décembre, mardi 4 janvier, mardi 1 février, mardi 1 fevrier, mardi 2 fevrier, mardi 3 fevrier, mardi 2 fevrier, mardi 2 fevrier, mardi 2 fevrier, mardi 3 fevrier, mardi 2 fevrier, mardi 3 fevrier, mardi 4 fevrier, mardi 4 fevrier, mardi 4 fevrier, mardi 4 fevrier, mardi 5 fevrier, mardi 5 fevrier, mardi 5 fevrier, mardi 6 fevrier, mardi 7 fevrier, mardi 9 fevrier, mar

Rappel

Les jeunes rentrés au collège cette année ne viendront plus à la bibliothèque avec leur classe, c'est pourquoi à la fin de la précédente année scolaire, la Bibliothèque de la Roseraie a décidé de leur offrir une adhésion gratuite pour 1 an .

Horaires d'ouverture

Période scolaire Mardi : de 9h45 à 11h45 Mercredi : de 16h00 à 19h00 Jeudi : de 9h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h15 Samedi : de 10h30 à 12h30

Hors période scolaire Mercredi : de 16h00 à 19h00 Samedi : de 10h30 à 12h30 L'Atelier Créatif de Villevaudé vous informe de l'organisation en cours de la deuxième édition du Marché de Noël sur notre commune qui aura lieu les 28 et 29 novembre prochains (premier dimanche de l'avent), toute la journée.

Cette année, il aura lieu dans la Salle des Merisiers, et nous permettra, par conséquent, de faire appel à un plus grand nombre d'exposants.

Si vous désirez faire partie de l'aventure, ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes désirant y exposer, n'hésitez pas à nous contacter au 06.60.82.86.06 : un dossier d'inscription vous sera adressé.

Le droit de place a été fixé à 20 € pour les deux jours : des tables, une grille et une prise électrique sont mis à disposition, si besoin.

Nous souhaitons vous voir nombreux à ce marché de Noêl afin de passer un moment agréable dans une ambiance chaleureuse : alors retenez bien la date!

L'équipe de l'Atelier Créatif de Villevaudé





LES DATES À RETENIR

BEAUJOLAIS NOUVEAU : LE 19/11 NETTOYAGE D'AUTOMNE : LE 20/11

MARCHÉ DE NOËL: LES 28 ET 29 NOVEMBRE